

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole  
de niveau 3

## Métiers de l'Agriculture Spécialité « Production Horticole »



### UFA – Unité de Formation par Apprentissage

• **RNCP 40523 – NSF 210 –**

**Formacode 21040**

• **DUREE**

De 1 à 3 ans, en fonction de la formation initiale

Entre 11 et 13 semaines/an de cours

• **LIEUX**

Lycée agricole  
avenue Edouard Herriot  
à Saint-Rémy-de-Provence

• **DATE DE SESSION**

Septembre 2026 - Possibilité  
d'entrées permanentes

• **CONDITIONS TARIFAIRES**

Frais connexes de 60 euros

• **ACCESSIBILITE**

**Référent Handicap**

Jean-Anthony MORENO

[jean-anthony.moreno@educagri.fr](mailto:jean-anthony.moreno@educagri.fr)

• **DELAIS D'ACCES A LA FORMATION**

Environ 15 jours

Soumis à la signature du contrat  
d'apprentissage avec l'employeur

• **CONTACT**

Secrétariat de l'UFA

04.90.92.74.98

[ufa.st-remy@educagri.fr](mailto:ufa.st-remy@educagri.fr)

• **TAUX DE SATISFACTION**

100%

### METIERS VISES

Ouvrier agricole en pépinière, en exploitation maraîchère. Ouvrier serriste.

Il s'agit d'assurer la mise en place et l'entretien des cultures, la production de plants, de fruits et de légumes à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés.

- Réaliser les opérations techniques liées à la culture des plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées.
- Garantir leur conditionnement en vue de leur commercialisation

### CONTENU

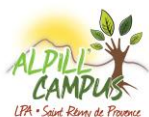
UC d'enseignement général	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année	UC d'enseignement technique et professionnel	1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année
Expression et communication	4h	Techniques Professionnelles	4h
Anglais (initiation)	2h	Sciences et Vie de la Terre	4h
Education civique et sociale	4h	Insertion socio professionnelle	4h
EPS, hygiène et santé	4h	Machinisme	2h
Mathématiques	4h	Reconnaissance des végétaux	2h
		UCARE (Spécialisation)	1h
		Chantiers école et projets pédagogiques	Intégrés dans les enseignements
<b>Total</b>	<b>18 h/semaine</b>		<b>17 h/semaine</b>

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - [ufa.st-remy@educagri.fr](mailto:ufa.st-remy@educagri.fr) - Siret 19131715500023  
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj avril 2026

# UFA – Unité de Formation par Apprentissage



## • TAUX DE REUSSITE

100%

## • TAUX DE REUSSITE apprenti.e.s en situation de handicap

Sans Objet

## • TAUX D'INSERTION

100%

## • REFERENTE FORMATION

Christine BERNARD

[christine.bernard01@educagri.fr](mailto:christine.bernard01@educagri.fr)

## • POURSUITES D'ETUDES

Bac Professionnel « Conduites de Productions Horticoles ».

Bac Professionnel « Technicien conseil Vente Univers Jardinerie »

Brevet Professionnel RPLFFP

Certificat de Spécialisation ou formation commerciale pour faire du conseil et de la vente en agrofournitures, jardinerie, grande distribution.

## • TAUX DE POURSUITE

12,5%

## • CONDITIONS PARTICULIERES

L'apprenti.e a un statut de salarié.e et perçoit une rémunération

L'Apprentissage permet de préparer un diplôme.

En plus, il permet d'accéder plus rapidement à un emploi.

L'Apprentissage c'est

Une Formation = Un Métier

## METHODES MOBILISEES

En présentiel avec un accompagnement personnalisé.

Emploi de la pédagogie de l'alternance.

Formation prenant appui sur des situations professionnelles significatives.

## MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le diplôme est acquis si l'apprenti.e a réussi l'ensemble des évaluations.

## PRE-REQUIS

Etre âgé.e de 16 à 29 ans révolus, ou avoir 15 ans et justifiant avoir accompli l'année de 3<sup>ème</sup>.

Avoir un maître d'apprentissage.

Aimer le travail physique, le travail d'équipe.

Aimer travailler en extérieur.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien sur bulletins scolaires et motivation.

Avoir 16 ans ou 15 ans et être issu(e) d'une classe de 3<sup>ème</sup>.

Contrat d'apprentissage de 2 ans signé avec un employeur.

Possibilité d'individualisation du parcours de formation (durée possible entre 6 mois et 3 ans).

## REMUNERATION (à titre indicatif)

En fonction de la convention collective de l'entreprise

SMIC mensuel : <b>1823,03 €</b> (1 <sup>er</sup> janvier 2026)		
Rémunération la 1 <sup>ère</sup> année		
Avant 18 ans 27% du SMIC <b>492,22 €</b>	De 18 à 20 ans 50% du SMIC <b>911,52 €</b>	21 ans à 25 ans 53% du SMIC <b>966,21 €</b>
Rémunération la 2 <sup>ème</sup> année		
Avant 18 ans 39% du SMIC <b>710,98€</b>	De 18 à 20 ans 57% du SMIC <b>1039,13€</b>	21 ans à 25 ans 61% du SMIC <b>1112,05 €</b>
Rémunération la 3 <sup>ème</sup> année		
Avant 18 ans 55% du SMIC <b>1002,67 €</b>	De 18 à 20 ans 67% du SMIC <b>1221,43 €</b>	21 ans à 25 ans 78% du SMIC <b>1421,96 €</b>
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit <b>1823,03 €</b>		

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

UFA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 90 92 74 98 - [ufa.st-remy@educagri.fr](mailto:ufa.st-remy@educagri.fr) - Siret 19131715500023  
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj avril 2026